

LE DEVOIR

VOL. XCI - N° 3

LE JEUDI 13 JANVIER 2000

87c + TAXES = 1\$

LE MONDE

LA TURQUIE SUSPEND L'EXÉCUTION D'OCALAN
PAGE B 5



MONTRÉAL

HAREL DIT NON AU GEL DES RÔLES D'ÉVALUATION
PAGE A 3

ÉCONOMIE

LA CAISSE DE DÉPÔT S'INSTALLE À PARIS
PAGE B 1

POLITIQUE

AU BOULOT, MME MCLACHLIN!
PAGE A 4



PERSPECTIVES

Elian, prisonnier de l'absurde

Elian Gonzalez doit retourner à Cuba. L'attorney general Janet Reno a reconfirmé hier que l'enfant repêché au large des côtes de la Floride était sous la garde légale de son père, qui attend impatiemment son retour. Qu'en pense le jeune Elian? Qui s'en soucie? À six ans, il n'est plus un enfant, pas encore un homme, mais il est devenu un instrument d'un monstrueux jeu politique. Lire autres informations en page A 2.

Bien malgré lui, le petit Elian Gonzalez continue d'alimenter le désolant feuilleton qu'écrivent les méchants communistes et les bons capitalistes, qui se disputent sa garde depuis la fin de novembre. À six ans, son sort lui échappe. Même qu'il échappe à son père, aux autorités cubaines et américaines. Pour le moment, Elian Gonzalez est sous la garde de son grand-oncle qui, appuyé par les anticastroistes de la Petite Havane, à Miami, s'est engagé dans une bataille juridique afin d'empêcher le renvoi du petit dans son pays natal, considéré comme une dictature au pays de Sam.

C'est par la voie de l'infortune qu'Elian Gonzalez a foulé le sol américain après qu'un naufrage l'eût laissé orphelin de sa mère et de son beau-père. Au drame a succédé l'absurde. Recueilli par la parenté à Miami, Elian Gonzalez s'est fait offrir la belle bonne grosse Amérique sur un plateau d'argent (probablement commandité, le plateau). Il a ainsi visité Disneyland, sa bouille adorable a été imprimée sur des t-shirts et il s'est fait habiller des pieds à la tête de vêtements griffés. Estimant sans doute que «tout se joue avant six ans», pour reprendre le titre d'un ouvrage de psychologie de l'enfance, les proches d'Elian se sont fait un devoir de l'initier aux grandes joies du consumérisme à l'américaine.

Il faut dire que les Cubains en exil ont l'habitude de se montrer impitoyables face au régime de Fidel Castro; ils n'allaient surtout pas laisser filer une si belle occasion de faire un pied de nez au barbu révolutionnaire honni.

Pour le meilleur ou pour le pire, la saga du petit Gonzalez illustre par ailleurs comment se joue le jeu politique, sans égard aux conséquences sur l'individu. Elle témoigne également que les citoyens peuvent exercer, à grands coups de recours en justice, une grande influence sur les affaires de l'Etat.

Le président américain Bill Clinton s'est prononcé en faveur du retour d'Elian Gonzalez à Cuba, où Fidel a promis de renouer «ciel et terre» et de livrer «une bataille mondiale» pour le retour de l'enfant-symbole.

Les services d'immigration américains (INS) ont étudié le cas, et ont conclu la garde légale revenait bel et bien au père. Mais Elian Gonzalez n'est toujours reparti vers le sud. Les Républicains ont enclenché une procédure judiciaire visant à empêcher son départ: Elian Gonzalez a été cité à comparaître devant le Congrès américain le 10 février prochain!

Les proches d'Elian se sont pour leur part adressés à la justice pour obtenir sa garde légale. Tout d'abord, un tribunal de Miami a décidé que l'enfant devait rester aux États-Unis jusqu'à la tenue d'une audience, le 6 mars. Mais une petite enquête journalistique a révélé que le juge qui avait rendu cette décision, Rosa Rodriguez, entretenait des liens avec Armando Gutierrez, l'un des porte-voies les plus audibles de la campagne élianesque en cours dans la Petite Havane. Dans une lettre qu'elle a envoyée aux avocats du grand-oncle d'Elian, Janet Reno a fait savoir que la cour à laquelle siège Rosa Rodriguez est incompétente.

Mais la source du feuilleton n'est pas tarie pour autant. Côté justice, la parenté d'Elian Gonzalez, qui bénéficie d'un appui massif au sein de la communauté cubano-américaine, pourrait porter sa cause devant un tribunal fédéral. Côté politique, le vice-président Al Gore, qui a un œil sur la présidence, a déclaré qu'il préférerait que le conflit soit réglé par la voie des tribunaux comme c'est la coutume aux États-Unis. Républicains et démocrates ont par ailleurs écrit à Mme Reno pour la mettre en garde contre toute «tentative» de renvoyer le petit Elian à Cuba «avant une décision» de la justice.

Elian est-il heureux? Le sénateur républicain Bob Smith assure que oui. «Elian m'a dit qu'il ne souhaitait pas rentrer à Cuba», a-t-il dit à l'issue d'une rencontre avec l'enfant lundi dernier. Mais dans son édition Internet d'hier, le *New York Times* rapportait que le petit Elian avait exprimé le désir de rentrer chez lui.

Il faudrait maintenant lui expliquer toute l'affaire lentement, à cet instrument du jeu politique. Il n'a que six ans et il doit avoir l'esprit ailleurs maintenant qu'il a été coupé de son père, plongé dans une culture étrangère et privé par la grande faucheuse de l'amour de sa mère. Le monde est à pleurer.

Construire un monorail et prolonger la 30 pour désengorger Montréal

Il en coûterait 1,1 milliard, selon la Société des ponts fédéraux

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

Le prolongement de l'autoroute 30 sur la rive sud de Montréal et la réalisation d'un monorail empruntant l'estacade du pont Champlain seraient les deux solutions les plus appropriées à la situation «alarmante» du transport routier dans la région sud de Montréal. Le coût de ces deux projets est évalué à plus de 1,1 milliard, ce qui constitue l'un des obstacles majeurs à leur concrétisation prochaine. Pourtant, si l'on se fie aux deux études qui seront rendues publiques ce matin par la Société des ponts fédé-

raux (SPF), sans ces mesures, Montréal vivra une situation d'étranglement économique d'ici une dizaine d'années.

Les chiffres avancés par la firme-conseil Roche DeLuc, l'auteur des études, font état d'une situation des plus préoccupantes qui ira en empirant.

La Rive-Sud a connu une augmentation de 31 % de sa population en dix ans alors que la croissance du nombre de véhicules a été de 77 % pendant la même période dans cette région. Cet état de fait a eu pour principale conséquence une augmentation fulgurante du trafic sur les ponts. Pour le pont Champlain seulement, la circulation a augmenté de 87 % entre 1978 et 1998. Pour l'ensemble des ponts desser-

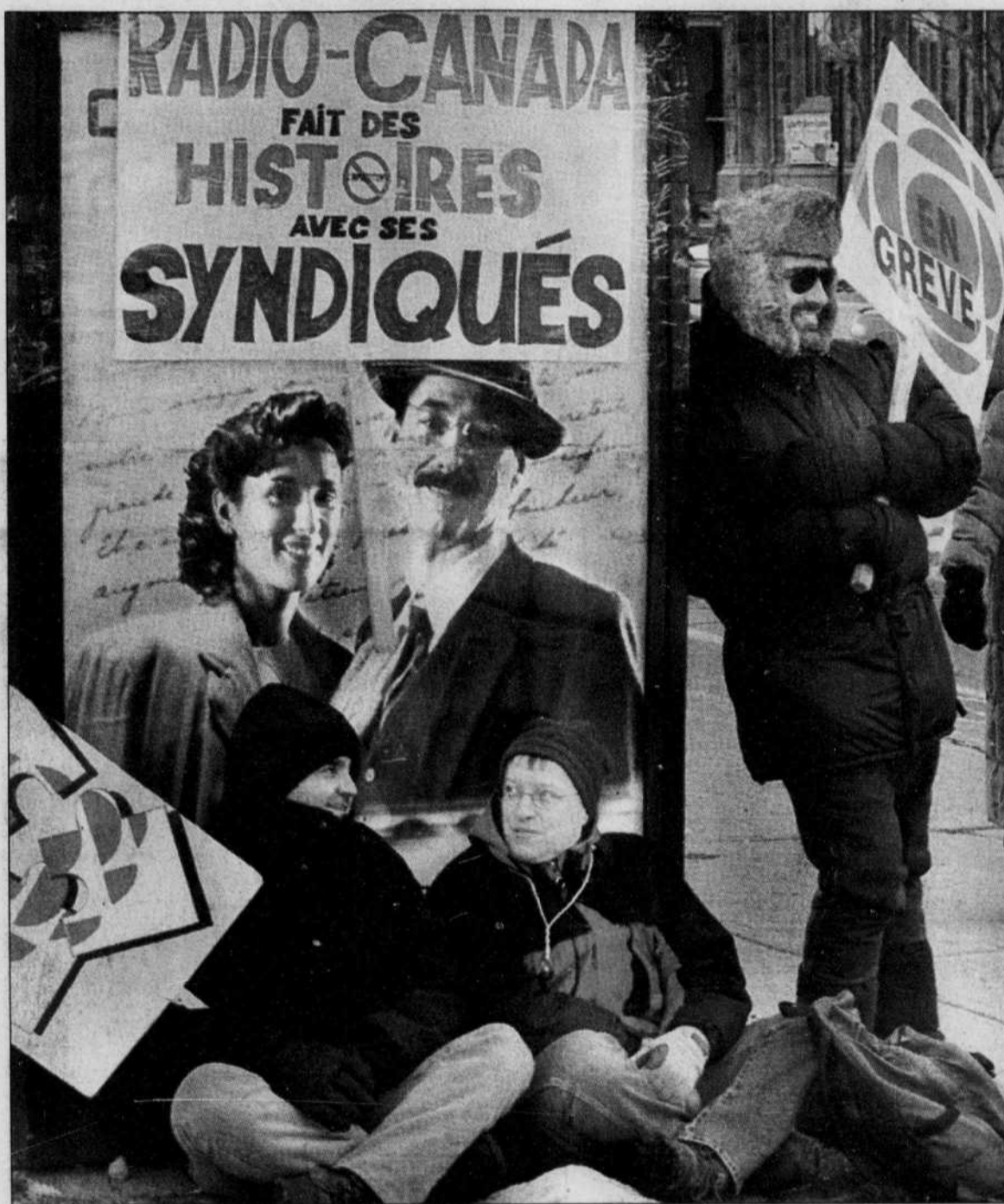
vant la rive sud, l'accroissement a été de l'ordre de 113 % depuis 1967. Et plus inquiétant encore, indique la SPF, le nombre de poids lourds qui empruntent ces ponts a plus que doublé au cours des dix dernières années.

Ainsi, le pont Champlain a connu depuis 1992 une augmentation de 11 % du trafic lourd à chaque année. Alors qu'en 1992 il y avait sensiblement le même nombre de voitures et de camions lourds qui transitaient par le pont-tunnel L.-H.-LaFontaine, en 1997, les véhicules lourds dépassaient de près de 30 000 le nombre d'automobiles. Phéno-

VOIR PAGE A 8: MONTRÉAL



Brian Myles



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

APPUYÉS contre l'affiche annonçant la série sur le syndicaliste Michel Chartrand et son épouse Simonne Monet, des grévistes ont fait un clin d'œil à la direction de Radio-Canada hier. Les pourparlers ont repris hier entre les dirigeants de la SRC et ses techniciens et artisans en grève depuis le 30 décembre. Dans la foulée des réalisateurs de la SRC, le Syndicat des communications, qui représente les journalistes, les animateurs, les présentateurs et les assistants de réalisation de la boîte, a appuyé les grévistes.

Emploi-Québec

Une machine à chômeurs?

«Il n'y a plus de formation pour la main-d'œuvre active, et ça c'est un drame», affirme Henri Massé

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Depuis que le gouvernement du Québec a rapatrié la formation de la main-d'œuvre, il a délaissé les programmes de formation continue de courte durée au profit de programmes de longue durée destinés aux gens provenant de l'aide sociale, dénonce la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ).

Lors d'une rencontre éditoriale au *Devoir*, le président de la FTQ, Henri Massé, et le secrétaire général, René Roy, ont souligné que cette situation à Emploi-Québec, responsable de la formation de la main-d'œuvre depuis maintenant un peu plus d'un an, avait

de graves répercussions sur ceux qui ont un emploi et ceux qui sont à la recherche d'un emploi.

«On vous le dit, il n'y a plus de formation pour la main-d'œuvre active, et ça c'est un drame, lâche M. Massé. Car il y a des mises à pied, des fermetures d'entreprises qui se préparent parce qu'on n'est plus capable de former notre monde.»

Le président de la FTQ explique que des travailleurs «sont obligés de retourner chez eux» parce que leur formation ne répond plus aux exigences du marché du travail. «On les envoie sur

VOIR PAGE A 8: MASSÉ

Henri Massé, président de la FTQ
PHOTO JACQUES GRENIER

Le PQ propose de subventionner les Églises pour enseigner la religion

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Sur la place de la religion à l'école, le Parti québécois propose une solution de compromis: maintenir l'enseignement confessionnel dans une école laïque.

Et dans cette optique, ce sont les Églises qui prendraient le relais et dispenseraient l'enseignement confessionnel à l'école, cela avec l'aide financière de l'Etat.

Dans le mémoire que la direction du parti vient d'achever au ministre de l'Éducation, François Legault, et dont *Le Devoir* a obtenu copie, il est suggéré de remplacer, au terme d'une période de transition, les cours confessionnels de religion par deux cours dispensés à tous les élèves: un cours de morale et un cours culturel des religions.

Dans un deuxième temps, l'on offrirait «aux grandes traditions religieuses» la possibilité de donner un enseignement confessionnel de leur religion dans les locaux de l'école et à l'intérieur de la grille-horaire. Les auteurs du document de réflexion précisent qu'il faudra prévoir une période de transition et «octroyer des ressources financières aux Églises pour faciliter l'implantation de nouveaux aménagements de leur rôle d'éducation à la foi».

VOIR PAGE A 8: ÉGLISE

Face au tollé, l'UQAM fait une croix sur Coke

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Le conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a fait une véritable volte-face hier en décidant à l'unanimité de ne pas aller de l'avant avec un contrat d'approvisionnement liant l'université à Coca-Cola.

Environ trois mois plus tôt, le même conseil d'administration acceptait d'une seule et même voix une poignée de main avec Embouteillage Coca-Cola limitée, une liaison d'affaires qui aurait rapporté près de six millions de dollars en profits additionnels nets pour l'université, le tout versé sous différentes formes aux étudiants.

«C'est une perte pour les étudiants parce que ce sont des sous que nous aurions dirigés en totalité vers les étudiants», a expliqué hier Louise Dandurand, vice-rectrice à la recherche, à la création et au développement, également membre du conseil d'administration. «Le conseil avait pris une bonne décision en octobre et il en a pris une autre bonne [hier] matin, à la lumière de la situation.» Après avoir

VOIR PAGE A 8: COKE



LE MONDE

La santé de Pinochet: un secret qui suscite le doute

■ Lire nos informations en page B 5

MÉTÉO

Montréal Ciel variable et froid.
Québec Ciel variable. Max: -12 Min: -17

Max: -12 Min: -15 Détails, page B 6

INDEX

Annonces B 4 Idées A 7
Bourse B 3 Le monde B 5
Avis publics B 6 Les sports B 6
Culture B 8 Mots croisés B 4
Économie B 1 Politique A 4
Éditorial A 6 Télévision B 7

www.ledevoir.com



LE DEVOIR LES SPORTS

Coupe Louis Vuitton



Paul Cayard, victorieux, salue les spectateurs.

AmericaOne éclipse le défi japonais

AGENCE FRANCE-PRESSE

Auckland — AmericaOne a battu hier Nippon Challenge et, avec huit points en neuf régates, est sûr d'être en finale de la Coupe Louis Vuitton, dont le vainqueur affrontera le tenant de la Coupe America, Team New Zealand.

«Tout s'est bien passé. Je suis content de mon équipe et de mon bateau», a déclaré Paul Cayard, le skipper franco-américain de AmericaOne à l'issue des courses d'hier, qui se sont déroulées dans des conditions difficiles, sur une mer agitée et avec un vent qui s'est vite établi au-dessus de vingt nœuds.

Nippon Challenge, après sa défaite, par 17 secondes, ne peut plus atteindre la deuxième place, qualificative pour la finale. «Le président de notre syndicat nous a envoyé un message en nous disant que pour gagner contre AmericaOne, il nous faudrait donner mieux que notre meilleur. C'est ce que nous avons tous fait et cela n'a pas suffi. Je crois qu'AmericaOne va être un finaliste redoutable», a déclaré Peter Gilmour, le skipper australien de Nippon Challenge.

Si le spi français ne s'était pas emmêlé lors du dernier empannage de 6 Sens, à quelques minutes de la ligne d'arrivée, le bateau français aurait probablement gagné sa course contre son concurrent européen Luna Rossa, qui aurait alors perdu une grande partie de ses chances de se qualifier en finale de la Coupe Louis Vuitton.

Interrogé sur la solidarité européenne au cours d'une telle course, Francesco de Angelis a répondu: «Il y a eu beaucoup de solidarité européenne au cours de ce match, mais de là à penser que les Français ont emmêlé leur spi exprès, moi je ne le crois pas. Demandez à Luc Gellusseau.» Luc Gellusseau, directeur technique du défi français, a alors fait rire toute l'audience de la conférence de presse (environ 250 personnes) en répondant que les équipiers avaient trouvé 16 Ferraris en arrivant le matin à la base française. Et Francesco de Angelis d'ajouter: «Je suis désolé. Il n'était pas censé le dire.»

De son côté, Stars and Stripes a acquis une victoire supplémentaire qui le confirme comme un sérieux concurrent de Prada dans la course à la deuxième place pour les finales, avec cinq points contre six pour le bateau italien.

La finale de la Coupe Louis Vuitton commence le 25 janvier.

Menace du GIA sur le Dakar-2000

Le Niger crie au sabotage

BOUREÏMA HAMA
AGENCE FRANCE-PRESSE

Niamey — La piste d'une menace d'un ancien du Groupe islamique armé algérien (GIA) sur le Dakar-2000 s'est précisée hier alors que les Nigériens ont continué à nier le danger, furieux d'avoir été privés d'un rallye dont ils se faisaient une fête.

Le gouvernement nigérien a déploré dans la soirée que, «malgré le caractère indiscutablement infondé des allégations diffusées, les organisateurs du rallye ont décidé de se soumettre aux injonctions des autorités françaises».

Réagissant à l'annulation des étapes nigériennes du rallye, pour cause de menaces terroristes, Niamey a pris «acte d'une décision qui dessert son image», notant «de peu de considération que les organisateurs du rallye témoignent à l'égard du Niger et de sa capacité à garantir la sécurité sur son territoire».

«En conséquence, poursuivit le communiqué du porte-parole du gouvernement, les autorités nigériennes réservent leur décision pour l'avenir». La direction de la course avait annoncé en début de soirée qu'elle ne lancerait que ce matin depuis l'aéroport de Niamey un pont aérien, dont le coût est estimé à plus de 10 millions de francs (FF).

Ce pont aérien, dont les premières rotations étaient initialement prévues hier soir,

doit transporter la totalité de la caravane du Dakar en Libye où le rallye devrait reprendre en principe le mardi 18 janvier.

Selon un document produit par une source diplomatique dans la capitale nigérienne, l'homme à l'origine de toute l'affaire serait un transfuge du GIA opérant pour son propre compte dans les zones désertiques de la région. Il s'agit d'un certain Mokhtar Mokhtari, connu en Algérie pour être un émigré du GIA de Laghouat, et un ancien «Afghan» (surnom donné aux militants islamistes ayant combattu les troupes soviétiques en Afghanistan).

Selon la source diplomatique contactée par l'AFP à Niamey, Mokhtar Mokhtari aurait pour objectif de créer un État islamique à cheval sur le Mali, l'Algérie, la Mauritanie et le Niger. Il commanderait un groupe de 300 hommes et disposerait d'armement lourd pris à l'armée algérienne. Il se serait également procuré des armes auprès d'anciennes rébellions touarègues ou touboùs, opérant dans la région et disposerait d'une quarantaine de véhicules tout terrain et de camions citernes.

Selon une «note diplomatique» citée par la même source, il aurait décidé de s'attaquer au rallye Dakar-2000 sur le territoire nigérien pour se venger de Niamey, dont l'armée avait, en 1998, aidé l'Algérie à neutraliser des éléments du GIA.

Les organisateurs du rallye avaient, dès mardi, décidé, à la suite d'une mise en garde des autorités françaises et américaines sur des menaces terroristes, d'annuler les étapes prévues au Niger, après Niamey.

La traversée du Niger devait constituer une partie importante de l'édition 2000 du Dakar avec quatre journées de course et un jour de repos prévu du 12 au 16 janvier.

Les Nigériens estiment que leur pays est en fait victime d'un «sabotage». «C'est du bidon» cette menace, ou alors qu'on nous donne l'identité des terroristes», a déclaré hier à la radio nationale un responsable du comité local d'organisation du rallye de Zinder où la course devait arriver hier. «C'est du pur sabotage et un gâchis pour le Niger», a estimé la radio privée R et M.

Le pont aérien devrait être assuré par trois Antonov 124 venus d'Europe. Les avions gros porteurs devront transférer 64 camions, 144 motos et 150 autos ainsi que leurs équipages encore en course, soit quelque 1365 personnes.

Pour cela, ils auront à effectuer des navettes de jour comme de nuit. Le premier départ des concurrents et de leurs véhicules pour Sabha aura en principe lieu ce matin, ont indiqué des responsables de Thierry Sabine organisation (TSO, la société organisatrice du rallye).

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

	G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts
Toronto	25	15	4	3			13210757
Ottawa	21	14	6	2			11410350
Buffalo	17	20	5	1			11312040
Boston	14	19	10	2			11112440
Montréal	13	24	5	1			9211132

Section Atlantique							
New Jersey	26	12	5	2			13510859
Philadelphie	25	11	6	1			1349757
Pittsburgh	18	19	3	5			13111844
NY Rangers	14	20	7	3			10311738
NY Islanders	10	24	6	0			8612926

Section Sud-Est							
Floride	23	14	3	3			1269852
Caroline	17	18	8	0			11011542
Washington	15	17	7	1			9810538
Tampa Bay	10	24	6	4			11114530
Atlanta	10	26	4	3			9014627

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale							
Detroit	27	12	4	1			15210759
St. Louis	25	11	6	0			1288956
Nashville	15	23	5	2			11212937
Chicago	13	23	6	2			11913234

Section Nord-Ouest							
Colorado	21	17	5	1			12311248
Edmonton	14	18	11	5			11011544
Calgary	18	19	5	1			9612042
Vancouver	13	19	8	3			10312037

Section Pacifique							
Dallas	22	16	5	1			1049850
Phoenix	22	15	5	0			13111549
San Jose	20	20	5	3			12411348
Los Angeles	18	15	7	2			12311545
Anaheim	18	19	5	1			10410842

Hier

Washington 5	Atlanta 2
N.Y. Islanders 3	Floride 4
Vancouver 2	Chicago 3
Dallas à Calgary	
Pittsburgh à Phoenix	
Ottawa à Anaheim	

Aujourd'hui

Buffalo à Boston	19h30
N.Y. Islanders à Tampa Bay	19h30
Chicago à Detroit	19h30
Vancouver à Nashville	20h
Pittsburgh à Colorado	21h
St. Louis à Los Angeles	22h30

Demain

Montréal à Buffalo	19h
Washington à New Jersey	19h30
Philadelphie à Atlanta	19h30
Caroline en Floride	19h30
Toronto à Edmonton	21h
St. Louis à Anaheim	22h30

Decès de Bob Lemon

Cleveland (AP) — L'ancien lanceur Bob Lemon, membre du Temple de la Renommée du baseball et sept fois vainqueur de 20 matches en une saison quand il était avec les Indians de Cleveland, est décédé mardi à l'âge de 79 ans. Lemon a dominé la Ligue américaine pour le nombre de victoires trois fois et a remporté deux matches de la Série mondiale de 1948. C'est là la dernière fois que les Indians ont mérité les grands honneurs. Il a terminé sa carrière avec un dossier de 207-128 et a été intronisé à Cooperstown en 1976. En 1978, à titre de gérant, il a permis aux Yankees de New York de remporter la Série mondiale après avoir succédé à Billy Martin à la mi-saison. Il a aussi dirigé les Royals de Kansas City et les White Sox de Chicago. Lemon était toujours à l'emploi des Yankees à titre de conseiller auprès du propriétaire George Steinbrenner.

Myriam Bédard ne se contente pas d'excuses

(PC) — L'agence de publicité BBDO Canada s'est excusée hier auprès de Myriam Bédard et de Wrigley pour l'utilisation d'une illustration infographique produite à partir d'une photographie de la médaillée olympique dans le cadre d'une campagne publicitaire. Selon l'agence, il s'agit d'une malencontreuse erreur. BBDO Canada réagit ainsi à la poursuite intentée contre WM Wrigley Jr Company, sa filiale Wrigley Canada Inc. et BBDO Canada. Le procureur de BBDO précise que l'agence avait aussitôt offert une compensation pécuniaire à Mme Bédard. «Malheureusement, les discussions ont rapidement tourné court, les procureurs de Mme Bédard ayant choisi de faire des réclamations tellement disproportionnées par rapport à l'événement que cela rendait illusoire toute entente.»

Martin Rucinsky, le Canadien au match des étoiles

Montréal (PC) — Après avoir gagné une médaille d'or olympique puis le championnat du monde avec la République tchèque (qui est également championne mondiale junior), Martin Rucinsky sera le représentant du Canadien au match des étoiles. Il est au nombre des joueurs sélectionnés par la LNH pour compléter les cadres de l'équipe mondiale choisie par les amateurs. «C'est assurément une belle sensation et je suis très heureux d'avoir été choisi», n'a pas caché l'ailier gauche. Rucinsky, qui totalise 15 buts et 14 mentions d'assistance, est en voie de connaître une des meilleures saisons de sa carrière. Le match des étoiles aura lieu à Toronto le 6 février.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

AVIS

À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe Article 36A de la Charte 3^e avis

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

Le chef de la division géomatique au Service des travaux publics et de l'environnement a approuvé, le 20 décembre 1999, en vertu de la résolution CE94 02575 du comité exécutif du 21 décembre 1994 lui déléguant ce pouvoir, la description d'une partie de rue et des ruelles suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte:

Description
«Une partie de rue et des ruelles formées des lots suivants du cadastre de la municipalité de la paroisse de Montréal, circonscription foncière de Montréal, plus explicitement décrites comme suit:

Une partie de la rue De Courcelle étant une partie du lot 1673, bornée vers le nord-est par le lot 1707-1 faisant partie de la rue De Courcelle, vers le sud-est par une partie du lot 1674 faisant aussi partie de la rue De Courcelle, vers le sud-ouest par le lot 1673-1 et d'autres parties du lot 1673 et vers le nord par la rue Saint-Jacques montrée à l'origine, contenant en superficie mille cent onze mètres carrés et six dixièmes (1 111,6 m²).

Ruelles situées au sud de la rue Saint-Jacques entre les rues Desnoyers et De Courcelle (les lots 1674-140-4, 1674-140-15, 1674-140-16, 1674-140-8-1, 1674-140-19, 1674-140-20 et une partie du lot 1674-141-14, bornée vers le nord-est par une partie des lots 1674-141-11 (ruelle), 1674-141-15 et 1674-141-12 (ruelle), vers le sud-est par le lot 1674-141-16 (ruelle), vers le sud-ouest par une partie des lots 1674-141-1 à 1674-141-6 et vers le nord-ouest par le lot 1674-140-19 (ruelle), contenant en superficie deux cent dix-sept mètres carrés et cinq dixièmes (217,5 m²)). (FC990455023)

Le droit à une indemnité en regard de cette acquisition doit être exercé par requête devant le Tribunal administratif du Québec, dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le troisième que la Ville est tenue de publier.

Montréal, le 13 janvier 2000

Le greffier,
M^{re} Léon Laberge

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-22-04466-990
COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT GREFFIER ADJOINT
BANCA COMMERCIALE
ITALIANA OF CANADA
Plaintiff
c.
RICHARD PASQUIN
Defendant

ASSIGNATION

ORDRE est donné à RICHARD PASQUIN, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame est, à Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration, notice to defendant, list of exhibits and exhibits, a été remise au greffe à l'intention de RICHARD PASQUIN.

Lieu: Montréal

date: 10 janvier 2000

FRANÇOIS LEBLANC

GREFFIER ADJOINT

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LAVAL, COUR
MUNICIPALE, 60371 0014710636-1,
VILLE DE LAVAL, partie demanderesse
-vs-
MARC LAROUCHE, partie
défenderesse. PRENEZ AVIS qu'en
vertu d'un bref d'exécution, les biens de
MARC LAROUCHE seront vendus par
huissier le 24 janvier 2000 à 10:00
heures, au 3150, 25^e Avenue, Laval,
QC, conformément audit bref. Lesdits
biens consistent en 1 vidéo VHS Sanyo
& accs., 1 distributeur d'eau Cordley &
accs., 1 téléviseur Sony & accs., etc...
Conditions: argent comptant ou chèque
visé. ERIC LATRAVERSE, huissier de
justice, District de Laval, LATRAVERSE
& ASSOCIÉS, huissiers de justice, 1717
boul. St-Martin ouest, bureau 235, Laval,
QC, H7S 1N2. Tél.: (450) 978-8669, fax:
(450) 978-9013.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
CAP 2000 INC., corporation
légalement constituée, ayant
sa principale place d'affaires
au 1155, rue University, #1100,
Montréal (Québec) H3B 3A7.

Avis est donné que CAP 2000
INC. a fait cession de ses biens
le 7 janvier 2000 et la première
assemblée des créanciers sera
tenue le 19 janvier 2000 à
10 h 30, au bureau du syndic au
10, boul. de La Seigneurie Est,
bureau 205, Blainville (Québec).

Date de Blainville,
ce 10^e jour de janvier 2000.

CLAUDE LUSSIER, c.a.
Syndic

LUSSIER, TULL & ASSOCIÉS
10, boul. de La Seigneurie Est
Bureau 205
Blainville (Québec) J7C 3V5
Blainville (Québec) J7C 3V5
Téléphone: (450) 979-3880
Montréal: (514) 878-4545

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE
Avis est par les présentes donné que,
à la suite du décès de Jean-Pierre
LEBEL, en son vivant domicilié au
3104, Esther, Laval, QC, survenu le
10 mai 1999, un inventaire des biens
du défunt a été fait sous seing privé
devant témoins par la liquidatrice
successorale Thérèse Gosselin, le 10
novembre 1999. Cet inventaire peut
être consulté par les intéressés à
l'étude de Me Daniel Thérêt, notaire,
sise au 3095, boul. Dagenais ouest,
Laval, QC, H7P 1T8.
Donné ce 10 janvier 2000.
Thérèse Gosselin, liquidatrice.

COUR DU QUÉBEC

(Chambre civile)
PRESENT: Greffier adjoint
VILLE DE CHATEAUGUAY,
partie demanderesse
c.
9002-5735 QUÉBEC INC.,
et
RAYMOND CHABOT INC.,
et

AVIS DE INTENTION DE DISSOLUTION

2849-4029 QUÉBEC INC.
PRENEZ AVIS QUE la compagnie
2849-4029 QUÉBEC INC.,
demandera à l'inspecteur général des
institutions financières la permission
de se dissoudre, conformément à la
Loi sur les compagnies.
Signé à Montréal, ce 6 décembre,
1999.
Me Angelo Valentzas, procureur de la
compagnie

APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent
obtenir de l'information sur les appels de
soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des
plus d'Hydro-Québec en visitant le site internet de
l'entreprise:
www.hydroquebec.com/soumissionnez
ou en composant un des numéros de téléphone
suivants:
Montréal et environs: (514) 745-5720
Extérieur: 1 800 363-0910

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe USAGE CONDITIONNEL

Avis public est donné que le comité
exécutif de la Ville de Montréal, à sa
séance prévue pour le 2 février 2000 à 9h,
sera saisi de demandes d'autorisation
pour exercer un usage conditionnel,
pour les propriétés situées aux endroits
suivants, selon les dispositions du
Règlement d'urbanisme (R.R.V.M.C. U-1):

- 3690, rue de la Montagne

occupation du bâtiment à des fins de
bureaux. (S990545133)

- côté nord du boulevard de
Maisonnette, entre le boulevard
Cavendish et l'avenue Benny
(lots 7070, 7071 et 7072):

aménagement, à l'extérieur dans la cour
arrière, de l'ensemble des 66 unités de
stationnement fournies pour les 3
bâtiments prévus sur les lots.
(S990545214)

- 290 à 308, place d'Youville:

maintien d'une occupation de bureau
dans des locaux initialement conçus à
des fins autres que résidentielles et
transformés à des fins de bureau
antérieurement au présent zonage.
(S990545218)

Selon ce règlement, tout intéressé qui
désire formuler des commentaires au
comité exécutif relativement à ces
demandes doit le faire par écrit au plus
tard le 24 janvier 2000, à l'attention du
greffier, hôtel de ville, 275 rue Notre-
Dame Est, bureau R.113A, Montréal,
H2Y 1C8.

Montréal, le 13 janvier 2000

Le greffier,
M^{re} Léon Laberge

AVIS DE DEMANDE DE
DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie Show
biz-art inc. demandera à l'inspecteur
général des institutions financières la
permission de se dissoudre.
Remy Charles Administrateur

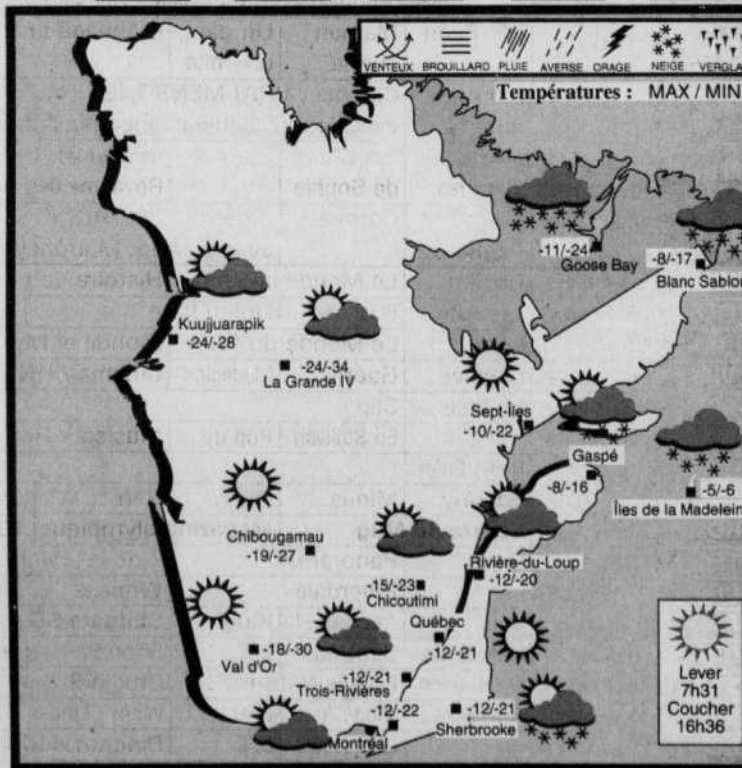
MÊMES PROBLÈMES
UNE SOLUTION
LA SOLIDARITÉ

(514) 257-8711
1-888-234-8533
www.devp.org

DÉVELOPPEMENT
ET PAIX

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTRÉAL	Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
	max -12	min -22	max -14	-17/-4	-8/-5



QUÉBEC	Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
	max -12	min -21	max -14	-21/-10	-11/-5

OTTAWA	Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche

• CULTURE •

EN BREF

Journée Stern

(AP) — La direction de Carnegie Hall a annoncé lundi la tenue d'une journée Isaac Stern, le 24 septembre prochain; le fameux violoniste, né à Kremenets, en Ukraine, aura 80 ans le 21 juillet. La grande salle new-yorkaise prévoit pour l'occasion trois concerts pour jeune public et un autre en soirée, ainsi qu'une exposition sur sa carrière. Depuis plus de 40 ans, Isaac Stern agit aussi comme président de Carnegie Hall et collabore toujours aux campagnes de financement. «La première fois où nous avons pu dépasser les 5000 \$, Eugene Ormandy était venu diriger l'Orchestre de Philadelphie et nous avons atteint 200 000 \$ US», rappelle le violoniste. «Maintenant, notre objectif de l'année, et nous comptons y arriver avec les membres du conseil d'administration et les amis de Carnegie Hall, c'est 10 millions», a ajouté Stern.

Nouvelles séries d'animation

(PC) — La maison montréalaise CinéGroupe vient d'amorcer avec Saban International, de Paris, le tournage d'une série d'animation de 52 épisodes d'une demi-heure. Intitulée *Wounchpouch*, l'histoire met en scène une «mégère mondaine» et un savant fou qui jettent un sort à toute une ville, à coups de potion maléfique; un chat et un «vieil oiseau sage et rhumatisant» sauveront la situation. La diffusion doit avoir lieu à Radio-Canada et, en France, à TF1. Selon CinéGroupe, qui a déjà produit *La Bande à Ovide*, la nouvelle série fera travailler une centaine d'artistes, coloristes et techniciens. À Montréal également, la maison Cinar annonce qu'elle produit la série d'animation *Treasure*, avec pour partenaires la BBC et Halo Productions. Adaptée de ses propres écrits par la chroniqueuse britannique Michele Hanson, *Treasure* est centrée sur une adolescente remuante du même nom. La diffusion des 13 épisodes de 24 minutes est prévue pour dans un an environ, à la BBC et à la chaîne spécialisée YTV pour le Canada.

Le CRTC approuve l'achat de Radiomutuel

(PC) — Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a exprimé certaines inquiétudes mais approuvé l'acquisition de Radiomutuel par Astral Communications. Les préoccupations du conseil touchent la concentration de propriété dans les services spécialisés de télévision de langue française. La majorité des membres du conseil ont cependant conclu que les avantages découlant de la transaction l'emportent sur ces préoccupations, un conseiller enregistrant toutefois sa dissidence. Chez Astral, on procédera immédiatement à l'intégration des opérations de radiodiffusion de Radiomutuel. La transaction se chiffre à 224 millions de dollars.

Dix jours après la réouverture, les employés s'inquiètent de la remise en cause de leur temps de travail, de l'avenir de leurs salaires et de la multiplication d'espaces commerciaux qui leur échappent au détriment des espaces publics dont ils ont la charge.

HARRY BELLET
LE MONDE

Touriste ou amateur, la dame blonde est scandalisée. Elle crie son dépit à ceux qui, derrière la vitre, l'empêchent d'entrer dans un Centre Pompidou remis à neuf et, sitôt ouvert, fermé pour cause de grève. Depuis le lundi 10 janvier, les assemblées générales du personnel se succèdent quotidiennement. Celle du 11 janvier a décidé de la reconduction d'un mouvement qui visait, à l'origine, à obtenir l'ouverture de négociations sur les conditions de travail.

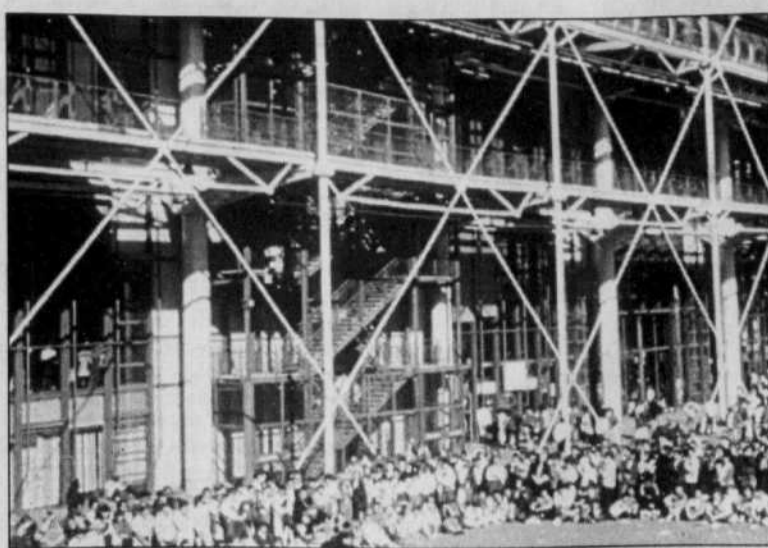
La visite du président de la République, Jacques Chirac, prévue ce jour-là, a été annulée comme l'invitation faite à 200 personnalités internationales d'assister à l'événement; annulée aussi la soirée privée destinée aux invités de la société Suez-Lyonnaise des eaux qui commandite l'exposition *Le Temps vite*, dont le vernissage était initialement prévu hier; annulé également le concert prévu aujourd'hui à l'Ircam; reportées les dates des créations de Tristan Murail, Marc Monnet et Joël-François Durand.

Le président du Centre Pompidou, Jean-Jacques Aillagon, a reçu, une première fois lundi, les organisations syndicales. Contrairement à ses responsables administratifs, partisans de la fermeté, le président entend maintenir un dialogue qui a continué jusqu'au petit matin puis repris le 11 janvier. Le mouvement couvait, pourtant, depuis plusieurs semaines: un préavis de grève reconductible avait été déposé auprès du ministère de la Culture, le 13 décembre 1999.

Observation extérieure

Le personnel proteste d'abord contre la «mission d'analyse et de préconisation concernant la durée effective du temps de travail des agents postés» confiée par Catherine Trautmann, ministre de la Culture, à Francine Mariani-Ducray, de l'Inspection générale de l'administration des affaires culturelles. Cette mission avait été demandée au ministère par la direction du Centre Pompidou. Les employés ont perçu cette procédure comme une remise en cause, sans concertation, des horaires des agents d'accueil et de surveillance du Centre. Ils ont pratiqué jusqu'ici la journée continue, leur temps de repas étant inclus dans leur temps de travail. «La remise en cause de cet acquis, plaide une responsable de la CGT, le contraindrait à travailler 18 heures de plus par mois, sans compensation de salaire.» Un agent ajoute: «Nous avons des compensations horaires, mais je suis d'astreinte 35 week-ends par an. Ceci était à l'origine destiné à compenser cela.»

Grève à Beaubourg



SOURCE FABIAN CHARAFFI MAISON DE LA FRANCE

Le Centre Pompidou a réouvert ses portes, puis les a fermées...

La grogne des employés porte également sur une réforme de leur statut dont ils ont découvert la teneur à la fin du mois de novembre, quinze jours avant la réunion du comité technique paritaire (CTP) qui devait procéder à son examen. Selon les représentants du personnel, ce nouveau statut condamne, à court terme, près d'un tiers des 900 agents du Centre à un blocage définitif de leurs salaires. «Nous avons craint», dit un délégué CGT, «un passage en force de la direction.» Crainte partagée par une majorité des employés qui, lors de la réunion du CTP en question, a refusé de discuter du texte et en a exigé le retrait.

Jean-Jacques Aillagon le leur avait accordé le 9 décembre: «J'ai pris la décision», écrivait-il alors au personnel, «de retirer le texte en question et de remettre à une date ultérieure une nouvelle négociation sur ce sujet, laquelle sera précédée d'une information et d'une consultation du personnel.» De source syndicale, le nouveau statut serait inspiré de celui régissant les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) et non, comme c'est le cas actuellement, de ceux des établissements publics à caractère administratif. Un glissement que les syndicats interprètent comme un pas vers une «privatisation» de la gestion du personnel.

La complexité des revendications peut s'entrevoir à la lecture du protocole de fin de grève, soumis par les représentants syndicaux après les premières négociations à la base, qui l'a rejeté: il ne comporte pas moins de onze chapitres. Les revendications furent, sinon contradictoires du moins confuses, et témoignent d'un malaise profond. Ainsi cette irruption du personnel d'un département pédagogique en pleine réunion de négociation entre le président et les syndicats: ils tenaient à évoquer «leurs» problèmes. Ainsi ce tract signé des salariés de la BPI et de l'Ircam: «Brutalement, à l'occasion des travaux, le personnel est privé de son travail, de ses compétences, marginalisé, nié, ballotté au gré des déménagements ou utilisé comme simple force de travail, pour faire nombre. On fait appel aux entreprises extérieures, on externalise, sous-traite...»

Le personnel est donc excédé du mépris dans lequel il pense être tenu.

Les nombreuses déclarations regrettant le vieillissement des agents ont cherché à cristalliser un ras-le-bol qui se double d'une incompréhension de l'encadrement. Car, si Jean-Jacques Aillagon se veut conciliant, son entourage l'est moins, dénonçant une grève «minoritaire, et sans objet depuis que Jean-Jacques Aillagon a retiré le projet de statut». Les mêmes responsables, qui ont avancé le chiffre de «moins de 10 %» de grévistes, ont fait constater, par voie de huisserie, l'impossibilité faite aux prestataires extérieurs, comme les employés de la librairie Flammarion ou de la société de restauration, de pénétrer dans l'enceinte du Centre. «Nous n'empêchons pas les employés non-grévistes d'entrer, s'insurge un responsable de Force ouvrière (FO), syndicat majoritaire parmi les agents d'accueil et de surveillance. L'équipe qui travaille à l'exposition Renzo Piano n'est pas inquiétée. Simplement, nous ne pouvons pas prendre la responsabilité, alors que les agents de sécurité sont en grève, de laisser n'importe qui pénétrer dans les locaux. Le président Aillagon n'a découvert qu'hier soir que les nouveaux systèmes de fermeture des portes d'accès sur la piazza étaient inopérants. Il y va de la sécurité des œuvres.»

Date symbolique

Cette friction entre le personnel de l'établissement public et les entités privées, qui interviennent de plus au Centre Pompidou, est un phénomène relativement nouveau et qui ne laisse pas d'inquiéter les responsables administratifs. Pour l'un d'eux, la date choisie pour la grève est symbolique et témoigne de la volonté conflictuelle des syndicats: «La visite du président Chirac, prévue mardi, a été annulée. C'est ennuyeux. Mais beaucoup moins que celle des invités de la société Suez-Lyonnaise, qui commandite l'exposition *Le Temps vite*. Ils auraient des raisons de se plaindre. Et si nous n'avions pas cet argent, il faudrait le prendre ailleurs...»

C'est sans doute cette logique qu'entendent dénoncer les employés, conscients de l'impopularité de leur action mais mobilisés contre ce qu'ils estiment être «la remise en cause de la mission du Centre et la réduction des espaces de liberté et de gratuité au profit d'une logique commerciale.»

CONCERTS CLASSIQUES

Problèmes de dosage

LES GRANDS CONCERTS

W. A. Mozart: Concerto en do mineur, K. 491; A. Bruckner: Symphonie n° 4, en mi bémol majeur. «Romantique». Stephen Kovacevich, piano; Orchestre symphonique de Montréal. Dir.: Yoav Talmi. Salle Wilfrid-Pelletier, le 11 janvier 2000. Reprise le 12.

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Second concert pour Yoav Talmi à l'OSM, et toujours un concert exclusivement consacré aux tonalités à trois bémols à la clé. Du classicisme beethovenien de la semaine dernière (*l'Empereur et l'Héroïque*), on passe au drame mozartien et à l'enflure brucknérienne. Si le ton change — pas la tonalité —, le résultat, lui, laisse plus songeur.

Commençons d'abord par le Mozart. Stephen Kovacevich y a été superbe. Sa sonorité va tout chercher dans cette page techniquement archidifficile avec une aisance sidérante et un naturel qui rendent Mozart plus vrai que vrai. Sur le plan strictement pianistique, c'était parfait.

Sur le plan musical, c'eût pu l'être aussi. Yoav Talmi accompagne avec grande sensibilité et souplesse. C'est le genre de chef que doivent s'arracher les solistes. Mais l'OSM a été en dessous de tout. Les bois ont même été presque minables, la flûte, les hautbois et les bassons en tête. Aucune intelligence musicale autre que celle de la routine et du métier. Quand on joue Mozart comme une machine, rien de bon ne sort pour gratifier les interprètes.

Changement d'effectifs pour la symphonie de Bruckner. Ce qui devait être le gros morceau s'est vite

avéré un ballon trop gonflé. Sur le plan strictement orchestral, les cors, si sollicités, ont simplement été corrects. Les autres cuivres excellents, comme les cordes, que Talmi sollicite presque amoureux. Reste encore le problème des bois; ils jouent souvent faux et ont toujours besoin d'arriver à leur deuxième entrée pour être vraiment alertes. On les dirait déstabilisés, inquiets. Le résultat est donc ordinaire.

En ce qui concerne l'interprétation, on a déjà entendu mieux, même par des orchestres d'étudiants qui avaient mieux travaillé leur partie, stimulés par des baguettes plus inspirées.

Yoav Talmi a beau dire aimer Bruckner, il ne sait pas en tirer grand-chose. Ce qui est ardu dans cette musique, c'est de faire croire la tension vague par vague. Chaque sommet doit être plus élevé que le précédent. Or, mardi soir, on partait toujours du même point A pour arriver au même point B.

Dans ce cas, la répétition des motifs et des séquences menant au climax devient vite lassante et l'œuvre tourne à vide. Au point où, à la fin, le public ne s'est même pas rendu compte que c'était bien la fin, attendant encore une vague enfin plus puissante tant ce qui devait être déferlement sonore et résolutif sonnait comme les nombreux autres tutti déjà entendus.

Il y a donc problème de dosage des effets, donc de compréhension de la forme et de son articulation. La musique n'apporte guère de satisfaction en ces conditions. Seule reste l'excitation nerveuse des grandes fanfares des cuivres, appuyées par des cordes lumineuses. De ça, on finit tout de même par se lasser et on sort assez navré de la salle.

DERNIÈRE HEURE

Le Centre Pompidou ouvrirait normalement aujourd'hui, selon la direction du musée

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Centre d'art et de culture français Georges-Pompidou — encore partiellement fermé hier, au troisième jour d'une grève du personnel pour obtenir une amélioration de ses conditions de travail —, doit ouvrir normalement aujourd'hui, a annoncé hier soir sa direction à Paris, au moment où *Le Devoir* mettait sous presse.

Trois syndicats réclamaient depuis plusieurs semaines l'ouverture de négociations sur les conditions de travail (grille des emplois, statut du personnel, horaires, etc.). Ils es-

timent que la situation des employés s'est aggravée depuis la réouverture du Centre, le 1^{er} janvier dernier.

On ne connaissait pas encore hier soir le détail de l'accord apparemment conclu entre la direction et les syndicats.

Le Centre Pompidou, regroupant un important musée d'art moderne, des expositions temporaires et une bibliothèque, a rouvert ses portes le 1^{er} janvier, après 27 mois de travaux. Il recevait 25 000 visiteurs par jour avant son réaménagement et a été visité par 140 millions de personnes depuis son ouverture en 1977.

• À LA TÉLÉVISION •

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit	
SRC	Nouvelles	Mr. Bean	Maman chérie	Un gars, une fille	L'Anneau de Cassandra (3-4/4)				Nouvelles / Sport	Cinéma / LE SAINT DE MANHATTAN (5) avec Danny Glover, Matt Dillon (22:43)				
TVA	Le TVA	Piment fort	Cinéma / VRAI MENSonge (4) avec Arnold Schwarzenegger, Jamie Lee Curtis		Le TVA								Urgence! Deuxième Souffle (2/2)	Sports / Loteries (23:58)
TO	Macaroni tout garni	Improvisissimo	Les Choix de Sophie	D.	Le Tour des mondes / Le Royaume des avocats		J'aime / La Nuit	Gros Plan...	Branché	Les Choix de Sophie	Le Présent du passé			
TQS	Le Journal (17:00)	Flash / M. Pagliaro	Coroner	Cinéma / LA PROMOTION '65 (5) avec Dermot Mulrooney, Rick Schroder				Le Grand Journal	La fin du monde...	110%	Aphrodisia	Flash	Sexe et Confidences	
RDI	Euronews	Capital...	Le Monde ce soir		Histoire de guérillas		Le Journal	Maison neuve à l'écoute	Le Canada	Le Canada	Le Canada	Le Canada	Téléjournal	
TV5	Chiffres...	Les Arts...	FR2	Union libre	Écrans...		Une aventure de Nestor Burma (21:03)		Jrnl belge	Jrnl suisse	Soir 3	Jrnl TV5		
D	Contact Animal	Le Monde du futur		Monde et Mystères		Biographies / Eliot Ness		Kojak	Cinéma / MYSTIC PIZZA (4)					
VIE	Feu sacré	Copines...	Guérir...	Médecine	Cinéma / UNE FILLE À PAPAS (4)				Table...	Copines...	Cuisinez avec Jean...	Miniséries		
MP	Box-office	M. Net	Clip	La Courbe										
MX	Nostalgie	Ed Sullivan		Pop up...	Musico. / Roy Orbison		Alanis Morissette...	Nostalgie		Musico. / Roy Orbison			Pop up	
CF	Zone...	Radio Enter												
TTF	Ned, Triton	Johnny...	Minus...	Daria	Ren &...	Ciélo...	Simpson	Angela...	Duckman	South Park	Simpson	Johnny...	Ciélo...	
RDS	Ski Mag	Sports 30	Mag	Magazine olympique		100 ans de sports...		Voile	Sports 30 Mag		Sports 30			
TFO	...sauvages	Volt	Panorama		...de la psychanalyse			Cinéma / LES FUGITIVES (5) avec Véronique Genest		Panorama				
CBC	NewsWatch	Riverdale		Witness		CBC Thursday		The National / CBC News		National...	News	Cinéma		
CTV (Mont.)	Pulse	Access H.		King...	Stargate SG-1		Charmed	ER	CTV News	Pulse	... (0:05)			
GBL	News	Nat. News	Sabrina	E.T.	Jessie	Jesse	Frasier	Stark...	Traders	Outer Limits				
TV0	Zoo (18:25)	Mechanics	Fragile Nature		Studio 2		Cinéma / GRAND LARCENY (4) avec Jennifer Dale		Studio 2					
ABC	News	ABC News	Judge Judy	Frasier	Whose Line is it Anyway?		...be a Millionaire?		20/20 Downtown		News	... (23:35)		
CBS	News	NBC News	CBS News	E.T.	Diagnosis Murder		Chicago Hope		48 Hours		Late Show (23:35)			
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel...	Friends		Jesse	Frasier	Stark...	ER	The Tonight Show (23:35)			
FOX	Caroline...	Home...	Drew Carey	3rd Rock	Cinéma / LETHAL WEAPON 3 (5) avec Mel Gibson, Danny Glover				Popular					
PBS (Brit.)	NewsHour	New Hampshire Debate		Old House	Hometime		Mystery / Touching Evil		Cinéma / HARRY & TONTO (3) avec Art Carney					
PBS (Plat.)	World News	Nigh. Bus.	NewsHour		Inside the Animal Mind...		Nova / Battle Alert		NASA Live		BBC News			
CTV (Conn.)	News	Wheel...	Jeopardy	Whose Line is it Anyway?		...be a Millionaire?		ER		CTV News				
A&E	L.A. Law	Law & Order		Biography: Ann Miller		Investigative Reports / Blood Money		Law & Order		Biography				
BRAVO	Donna Morrissey - Ziggy	Videos	Ignatieff	Book TV	The Rebellious One		Cinéma / RUDYARD KIPLING'S THE...		NYPD Blue		Homicide			
DISCOVERY	How'd they do that?	@discovery.ca		Wild Discovery		Spying		Science of Fun: Tattoo!		@discovery.ca				
HISTORY	It Seems... The Way...	Mansion	...Seeds	It Seems...	Royal...		Camp X		Tour of Duty		Camp X			
NEWSWORLD	World News	Bus. News	NewsWorld Reports		Pamela...	Counter.		The National		the fifth estate		NewsWorld Reports		
SHOWCASE	Madison	Red Dwarf	Counterstrike		Lightning...	The Rez		Due South		Cinéma / BARCELONA (4) avec Taylor Nichols		... (0:13)		
LEARNING	Bob Vila's Home again	48 Hours		Mudslide		Daring Capers		Daring Capers		Mudslide		Daring...		
LIFE	Pet Friends	...Doctor	Images	Money.	...for Love		Weddings	Extra	Flick	...Dinner?	...for Love		Weddings	
TSN	Record	Sportsdesk	Hockey	Eight-Ball	1999 Ultimate 9-Ball...		Sailing: 2000 America's Cup		Sportsdesk		Motoring			
SPORTSNET	Sports	Cool Shots	Gamenight	Hockey / Sabres - Bruins						SportsCentral				
YTV	Addam's	WaterShip	Boy...	System...	Radio Active	3 Friends	A20	Boy...	Student...	Goose.	Addams...	Beasties	Served?	
CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit	

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon



LE TOUR DES MONDES

Un documentaire américain, *Le Royaume des avocats*, sur la folie des poursuites judiciaires aux États-Unis. Télé-Québec, 20h

LE MONDE DU FUTUR

Un documentaire sur l'ordinateur du XXI^e siècle et la réalité virtuelle. Canal D, 19h

UN GARS, UNE FILLE

Radio-Canada doit commencer ce soir la diffusion de onze épisodes originaux de la série. Radio-Canada, 19h30

HISTOIRE DE GUÉRILLAS

Deuxième partie de ce document, signé Arte, dont la diffusion débutait hier. RDI, 20h

BRANCHÉ

L'émission radio-canadienne est reprise chaque semaine sur les ondes de «l'autre télévision» et, ce soir, trace un bilan de l'année technologique Internet 1999. Télé-Québec, 22h30